

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18-01-2022



Granville Terre & Mer lance une concertation pour coconstruire sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique

En juin 2019, la Communauté de communes se lançait dans une démarche de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en affirmant sa déclaration d'intention, afin de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Un engagement dans la transition énergétique que GTM poursuit et qui correspond à l'un des 4 enjeux de son projet de territoire récemment mis à jour.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Le Plan Climat s'inscrit dans les objectifs environnementaux fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone aux horizons 2030 et 2050 :

Réduire les **émissions de gaz à effet de serre** de 40% entre 1990 et 2030 et de 75% entre 1990 et 2050 ;

Réduire la **consommation énergétique finale** de 50% en 2050 par rapport à 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20% en 2030 ;

Porter la part des **énergies renouvelables** à 32% en 2030 ;

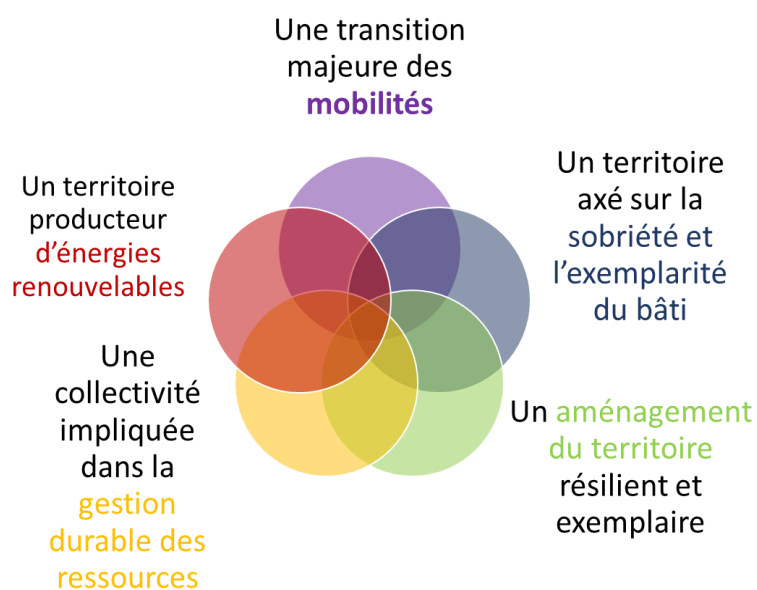
Atteindre la **neutralité carbone** en 2050

Tél. 02 33 91 38 62 – 07 85 12 01 87
Mail : f.genty@granville-terre-mer.fr

Il prend également en compte les objectifs régionaux à travers les règles du SRADDET [Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires].

Les objectifs du Plan Climat de GTM sont de :

- Mieux maîtriser nos consommations d'énergie et de ressources
- produire une énergie renouvelable à l'échelle locale
- améliorer la qualité de l'air
- modifier nos déplacements
- choisir des modes de consommation plus responsables, gérer nos déchets et polluer moins
- accompagner les filières productives.



Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est un document à la fois stratégique et opérationnel intégrant les ambitions en matière de préservation de l'environnement et les objectifs de la politique énergétique et climatique de la Communauté de communes.

Ce projet territorial de transition écologique et énergétique va permettre au territoire de s'adapter et de lutter contre le dérèglement climatique en cours.

Pour nous appuyer dans la démarche, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel, en charge du SCOT [Schéma de Cohérence Territorial], porte ce PCAET à l'échelle des trois intercommunalités du Sud-Manche. Toutefois, la Communauté de communes est compétente et actrice dans l'élaboration du projet et en responsabilité quant à la validation du PCAET, ainsi que dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions qui seront élaborées.

Une commission PCAET composée d'élus du territoire et issue de la commission transition écologique suit le projet à GTM. Une équipe projet composée d'élus et de techniciens du PETR et des trois EPCI a également été constituée.

Déroulement de la démarche :



Un diagnostic territorial a été réalisé par le bureau d'études Even Conseil, à la demande du PETR. Il caractérise le territoire en matière de climat, de pollution de l'atmosphère et d'énergie. Il évalue les impacts déjà constatés et l'identification des vulnérabilités climatiques futures. Il établit le profil climat-air-énergie.

Nous entrons désormais dans la phase de co-construction stratégique du PCAET qui va fixer les priorités du territoire et qui s'accompagnera d'un plan d'action pour 6 ans.

Une fois terminé, le PCAET sera soumis à l'avis de l'Autorité environnementale puis à la consultation du public au titre de l'évaluation environnementale. Ensuite, le Préfet de Région et le Président du Conseil régional rendront également un avis et une fois adopté, le PCAET sera mis à disposition du public.

Une stratégie à élaborer pour le territoire de Granville Terre & Mer, avec la collaboration des acteurs de GTM

La stratégie territoriale doit identifier les priorités fixées par le territoire en fonction de ses besoins, les impacts socio-économiques de son ambition, ainsi que les impacts économiques d'une éventuelle inaction. Les objectifs de réduction des émissions de GES, de polluants atmosphériques et de consommation d'énergie sont déterminés pour chaque secteur d'activité : résidentiel, tertiaire, transports, agriculture, déchets, industrie...

Le plan d'action individualisé pour GTM décrira les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie, pour chacun des secteurs d'activités. Il concernera l'ensemble des acteurs du territoire [collectivités, entreprises, associations, citoyens...] et regroupera donc :

- Des actions portant sur le propre patrimoine et les compétences de GTM

- Des actions portées directement par les acteurs du territoire (communes, citoyens, associations, entreprises...);
- Des actions de mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire.

Le plan d'action précisera les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions.

Afin de définir cette stratégie et ce plan d'action, GTM invite les acteurs du territoire (habitants, associations, communes, entreprises...) à les coconstruire avec elle.


Ainsi, la Communauté de communes met à disposition du public un questionnaire d'une quinzaine de questions pour évaluer les priorités et recueillir les avis et idées des répondants sur les thématiques suivantes :

- Logement et habitat
- Mobilités et déplacements
- Energie
- Agriculture et alimentation
- Biodiversité, déchets et cadre de vie.

Le questionnaire est à remplir jusqu'au 27 mars, en ligne (lien vers le questionnaire sur le site de GTM : www.granville-terre-mer.fr) ou en version papier (disponibles en mairie ou à la Communauté de communes).

En parallèle, elle interroge les communes pour connaître leurs priorités, les actions qu'elles ont déjà mises en place et celles qu'elles pourraient proposer.


Pour compléter les résultats et affiner le plan d'actions, des ateliers seront organisés dans les prochains mois sur le Sud-Manche.



En mairie

- Des questionnaires papier à disposition


À destination des habitants, et des équipes municipales



En ligne

- Des informations disponibles sur le site de GTM
- Un questionnaire en ligne à remplir

À destination des habitants, des acteurs locaux associatifs ou économiques et des équipes municipales



En ateliers

- 1 atelier GTM
- 2 ateliers avec le PETR

Les modalités d'organisation des ateliers sont encore à établir